



INFORMATIONS RELATIVES AUX CONCOURS ITRF ET EXAMENS PROFESSIONNELS EXCEPTIONNELS ASI SESSION 2025

Informations générales :

➔ **Les inscriptions aux concours ITRF de droit commun internes et externes, ainsi que les examens professionnels d'avancement de grade nationaux, des catégories A, B et C de la session 2025 sont ouvertes du mercredi 2 avril 2025 (12h00 - heure de Paris) au mardi 30 avril 2025 (12h00 - heure de Paris) sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

Les candidats ont pour instruction d'imprimer eux-mêmes leur dossier une fois leur inscription validée sur le site. Ils auront la possibilité de le réimprimer à tout moment avant la fermeture du serveur d'inscription à l'aide de leur numéro de candidat et de leur code secret.



La date limite d'envoi des dossiers de candidature (par courrier en recommandé simple) aux centres organisateurs correspondants est fixée au mercredi 30 avril 2025 (minuit, cachet de la poste faisant foi). L'adresse à laquelle envoyer son dossier d'inscription figure sur la 1^{ère} page de ce dernier.

Calendrier prévisionnel des concours de droit commun et examens professionnels ASI (repyramidage ITRF) :

1/ Calendrier des épreuves :

- **Concours de catégorie A (ingénieurs de recherche, ingénieurs d'études, assistants ingénieurs) :**
 - Epreuve(s) d'admissibilité : **au plus tard le vendredi 18 juillet 2025**
 - Epreuve(s) d'admission et publication des résultats : **au plus tard le lundi 13 octobre 2025**
 - Saisie des vœux d'affectation par les lauréats : **du jeudi 16 octobre 2025 au mercredi 22 octobre 2025**
 - Impression par les lauréats de leur avis d'affectation et enregistrement de leur affectation : **du vendredi 07 novembre 2025 au lundi 17 novembre 2025**
 - Date limite de retour par les candidats des avis d'affectation cat. A à la DGRH C2-2 : le **mardi 18 novembre 2025**
- **Concours de catégorie B (techniciens de recherche et de formation) :**
 - Epreuve(s) d'admissibilité : **au plus tard le jeudi 05 juin 2025**
 - Epreuve(s) d'admission et publication des résultats → **au plus tard le vendredi 27 juin 2025**
 - Envoi des avis d'affectation aux lauréats : dès le concours terminé → **au plus tard le mercredi 02 juillet 2025**
- **Concours de catégorie C (adjoints techniques de recherche et de formation) :**
 - Epreuve(s) d'admissibilité : **au plus tard le jeudi 05 juin 2025**
 - Epreuve(s) d'admission et publication des résultats → **au plus tard le vendredi 27 juin 2025**
 - Envoi des avis d'affectation aux lauréats : dès le concours terminé → **au plus tard le mercredi 02 juillet 2025**
- **Examens professionnels exceptionnels d'accès au corps des assistants ingénieurs (ASI) / catégorie A (repyramidage ITRF) :**
 - Epreuve(s) d'admissibilité : **au plus tard le vendredi 18 juillet 2025**
 - Epreuve(s) d'admission et publication des résultats : **au plus tard le jeudi 30 octobre 2025**
- les promotions des lauréats prennent effet au **1^{er} septembre de l'année au titre de laquelle le recrutement est organisé** (soit le 1^{er} septembre 2025) ;
- les lauréats sont promus dans l'établissement dans lequel le poste a été ouvert et ne participeront pas à la procédure dématérialisée d'affectation sur LAUREAT-IT et RESULT-IT dans la mesure où ne peut être sélectionné qu'un seul établissement d'affectation dans le cadre de l'inscription sur WebITRF.

2/ Prise de fonctions :

- Lauréats des concours de **catégorie A** inscrits sur liste principale : **nomination et prise de fonctions : le lundi 1^{er} décembre 2025**.
- Lauréats des concours de **catégorie B** inscrits sur liste principale : **nomination et prise de fonctions : le lundi 1^{er} septembre 2025**.
- Lauréats des examens professionnels ASI (**catégorie A**) inscrits sur liste principale : **nomination et prise de fonctions le lundi 1^{er} septembre 2025**.

Comme pour les sessions précédentes, plusieurs documents particulièrement importants ne feront plus systématiquement l'objet d'un envoi postal de la part des centres organisateurs de concours et examens professionnels ITRF (convocations aux différentes épreuves, relevés de notes, décision de la commission nationale d'équivalence). L'attention des candidats est donc attirée sur l'importance du suivi de leur dossier sur internet (« **suivi détaillé des candidatures** ») et de la consultation régulière de leur **messagerie électronique** saisie au moment de leur inscription.

Liens et contacts utiles

■ **Conditions, inscriptions et informations générales :**

Site du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (MESR) :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>

REFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (REFERENS III) :

<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

■ **Se préparer aux concours ITRF et examens professionnels exceptionnels :**

Site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24799/se-preparer-aux-concours-f.html>



Pour toute question relative à l'organisation des concours ITRF à l'UPJV :

Privilégier l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante :
concours-itrf@u-picardie.fr